

soustenu la naissance, les Mariages, et les
 des Citoyens; sont comparus en la
 Maison commune, François Niolas Cotard
 tailleur, âgé de Quarante cinq ans, Domicilié
 dans l'adite Municipalité de Thérouldeville,
 Martin Cotard, tailleur, âgé de Quarante
 deux ans demeurant également dans la
 Municipalité de Thérouldeville, sont deux
 fils de François Cotard journalier, âgé
 de soixante ans demeurant dans l'adite
 Municipalité, Epoux de Françoise Malanda
 les quels François Niolas Cotard et
 Martin Cotard, m'ont déclaré que ledit François
 Cotard est mort hier à dix heures de la matinée
 chez son domicile, d'après cette déclaration, je me suis
 vu le charny transporté au lieu de son domicile
 je me suis aperçu dudit François Cotard,
 et j'en ay dressé le present acte, que François
 Niolas et Martin Cotard, ont signé avec
 moy; fait en la Maison commune de Thérouldeville
 le jour, mois et an dessus;

MARTIN COTARD f. cotard,

approuvé par moi le Maire en présence de

Jacques Le Helio officier public